CHAPITRE 3 – LES CRITÈRES DE CLASSIFICATION DES ENTREPRISES

Introduction

Les entreprises occupent une place essentielle dans l'activité économique, mais elles ne présentent pas toutes les mêmes caractéristiques. Elles peuvent être très petites ou employer plusieurs milliers de personnes, exercer une activité industrielle, commerciale ou de services, adopter des statuts juridiques différents ou encore utiliser des technologies plus ou moins complexes.

Cette diversité rend nécessaire l'utilisation de **critères de classification** permettant d'identifier, de comparer et de regrouper les entreprises selon leurs caractéristiques communes.

Classer les entreprises ne consiste donc pas simplement à les répartir en différentes catégories. La classification permet également de mieux comprendre leur fonctionnement, leurs besoins, leurs contraintes, leur organisation et leur place dans l'économie.

Dans ce chapitre, nous allons étudier six éléments essentiels :

1. **Pourquoi classer les entreprises ?**
2. **Les principaux critères de classification** ;
3. **Le secteur d'activité** ;
4. **La taille de l'entreprise** ;
5. **Le statut juridique** ;
6. **La technologie utilisée**.

L'objectif est de comprendre les principaux critères permettant de caractériser une entreprise et de préparer l'étude des différentes catégories d'entreprises.

I. POURQUOI CLASSER LES ENTREPRISES ?

A. La diversité des entreprises

Les entreprises présentent une grande diversité.

Elles peuvent différer par :

- leur activité ;

- leur taille ;
- leur nombre de salariés ;
- leur chiffre d'affaires ;
- leur statut juridique ;
- leur mode de financement ;
- leur technologie ;
- leur marché ;
- leur organisation.

Une petite entreprise artisanale ne fonctionne pas de la même manière qu'une grande entreprise industrielle ou qu'une entreprise internationale de services.

Il est donc nécessaire de disposer de critères permettant de comparer ces différentes organisations.

B. Les objectifs de la classification

La classification des entreprises permet notamment :

De mieux connaître le tissu économique

Elle permet d'identifier les caractéristiques des entreprises présentes dans une économie ou dans un secteur donné.

De comparer les entreprises

Deux entreprises peuvent être comparées selon leur taille, leur activité, leur chiffre d'affaires ou leur statut juridique.

D'adapter les politiques économiques

Les pouvoirs publics peuvent utiliser certaines classifications pour définir des dispositifs adaptés aux différentes catégories d'entreprises.

De faciliter l'analyse économique et statistique

Les classifications permettent de regrouper les entreprises et de produire des statistiques par secteur, taille ou autre caractéristique.

D'adapter les méthodes de gestion

Les besoins d'une petite entreprise ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'une grande organisation.

La classification constitue donc un **outil d'analyse et de compréhension** de la diversité des entreprises.

II. LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE CLASSIFICATION

Il existe plusieurs critères permettant de classer les entreprises.

Les principaux sont :

- le secteur d'activité ;
- la taille ;
- le statut juridique ;
- la technologie utilisée.

D'autres critères peuvent également être utilisés, notamment :

- le chiffre d'affaires ;
- l'effectif ;
- le capital ;
- la valeur ajoutée ;
- le marché ;
- la localisation ;
- le mode de financement.

Un même classement peut utiliser plusieurs critères simultanément.

Par exemple, une entreprise peut être décrite comme :

Une PME industrielle privée utilisant une technologie automatisée.

Cette description combine plusieurs critères : taille, activité, propriété et technologie.

III. LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le secteur d'activité constitue l'un des critères les plus couramment utilisés pour classer les entreprises.

A. Le secteur primaire

Le **secteur primaire** regroupe les activités liées à l'exploitation directe des ressources naturelles.

On y trouve notamment :

- l'agriculture ;
- l'élevage ;
- la pêche ;
- l'exploitation forestière ;
- l'extraction de certaines ressources naturelles.

Ces activités fournissent notamment des matières premières destinées à d'autres activités économiques.

B. Le secteur secondaire

Le **secteur secondaire** regroupe principalement les activités de transformation des matières premières et de production industrielle.

On y trouve notamment :

- l'industrie ;
- la construction ;
- certaines activités de transformation.

Exemples :

- industrie agroalimentaire ;
- industrie textile ;
- industrie automobile ;
- industrie pharmaceutique ;
- construction de bâtiments.

C. Le secteur tertiaire

Le **secteur tertiaire** regroupe principalement les activités de services.

On peut notamment citer :

- commerce ;
- transport ;
- banques ;
- assurances ;
- tourisme ;
- formation ;
- conseil ;

- télécommunications ;
- services informatiques.

Le développement des économies modernes s'accompagne d'une importance croissante des activités de services.

Remarque :

- Actuellement suite au remarquable essor des Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication : N.T.IC, on parle du secteur quaternaire qui regroupe les entreprises travaillant dans ce domaine.

- Une **branche d'activité** regroupe **l'ensemble des entreprises ou unités de production qui exercent la même activité principale ou produisent des biens ou services de même nature**.

Exemple : la branche automobile regroupe les entreprises qui produisent des voitures, des pièces automobiles et certains équipements liés à l'automobile.

IV. LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

La taille constitue un autre critère important de classification.

A. Pourquoi mesurer la taille ?

La taille d'une entreprise peut avoir une influence sur :

- son organisation ;
- son mode de gestion ;
- ses besoins financiers ;
- son système d'information ;
- son niveau de spécialisation ;
- son pouvoir de négociation ;
- sa capacité d'investissement.

Une petite entreprise et une grande entreprise peuvent donc avoir des modes de fonctionnement très différents.

B. Les principaux indicateurs de taille

Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés.

L'effectif

L'effectif correspond au nombre de personnes employées par l'entreprise.

Il permet notamment de distinguer les entreprises selon leur importance en matière d'emploi.

Le chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires** correspond au montant des ventes réalisées par l'entreprise au cours d'une période donnée.

Il constitue un indicateur important du volume de l'activité.

La valeur ajoutée

La **valeur ajoutée** mesure la richesse créée par l'entreprise.

On peut la présenter simplement par :

Valeur ajoutée = Production – Consommations intermédiaires

Le capital

Le montant des capitaux engagés dans l'entreprise peut également constituer un indicateur de sa dimension économique.

C. Les catégories selon la taille

De manière générale, on distingue :

- les micro entreprises et très petites entreprises ;
- les petites entreprises ;
- les moyennes entreprises ;
- les grandes entreprises.

Les seuils précis utilisés pour définir ces catégories peuvent varier selon les pays, les réglementations et les objectifs de la classification.

Il est donc important de toujours préciser **le référentiel utilisé** lorsqu'une classification officielle est mobilisée.

V. LE STATUT JURIDIQUE

Le statut juridique permet de distinguer les entreprises selon leur forme légale et les règles qui déterminent leur fonctionnement.

A. L'entreprise individuelle

Dans une entreprise individuelle, l'activité est exercée par une personne physique.

L'entrepreneur prend les décisions relatives à l'activité et assume les responsabilités liées à celle-ci selon le régime juridique applicable.

B. Les sociétés

Une société est constituée par une ou plusieurs personnes selon une forme juridique déterminée.

Elle possède des règles relatives notamment :

- à sa constitution ;
- à son capital ;
- à ses associés ou actionnaires ;
- à sa gestion ;
- à sa responsabilité ;
- à sa dissolution.

Il existe différentes formes de sociétés, dont les caractéristiques dépendent de la législation applicable.

C. L'intérêt du critère juridique

Le statut juridique permet notamment de déterminer :

- les conditions de création ;
- les modalités de prise de décision ;
- les responsabilités des propriétaires ou associés ;
- les règles de fonctionnement ;
- les modalités de financement ;
- les obligations juridiques et comptables.

Le choix d'un statut juridique constitue donc une décision importante lors de la création et de l'évolution d'une entreprise.

VI. LA TECHNOLOGIE UTILISÉE

La technologie constitue également un critère permettant de différencier les entreprises.

A. Définition

La technologie désigne l'ensemble des techniques, méthodes, outils, équipements et connaissances utilisés pour réaliser une activité.

Elle concerne notamment :

- les machines ;
- les équipements ;
- les logiciels ;
- les systèmes d'information ;
- les procédés de production ;
- l'automatisation ;
- les outils numériques.

B. Les différents niveaux de technologie

On peut distinguer, de manière générale :

Les entreprises à faible intensité technologique

Elles utilisent relativement peu de technologies complexes et peuvent avoir une forte utilisation de la main-d'œuvre.

Les entreprises à technologie intermédiaire

Elles combinent le travail humain avec des équipements et des outils technologiques.

Les entreprises à forte intensité technologique

Elles utilisent des technologies avancées, de l'automatisation, des systèmes numériques, de la robotisation ou des activités importantes de recherche et développement.

Cette classification reste relative et doit être adaptée au secteur d'activité concerné.

C. L'impact de la technologie sur l'entreprise

La technologie peut influencer :

- la productivité ;
- les coûts ;
- la qualité ;
- les délais ;
- l'organisation du travail ;
- les compétences nécessaires ;
- la capacité d'innovation ;
- la relation avec les clients.

Par exemple, la digitalisation peut transformer simultanément les processus de production, la commercialisation, la comptabilité, les ressources humaines et la relation client.

Remarque :

Les différents critères de classification ne doivent pas nécessairement être utilisés séparément.

La classification est donc un **outil d'analyse multidimensionnel**.

Conclusion

Les entreprises présentent une grande diversité de formes, de tailles, d'activités et de modes de fonctionnement. Cette diversité rend nécessaire l'utilisation de critères permettant de les identifier, de les comparer et de les regrouper.

Dans ce chapitre, nous avons étudié les principales raisons de classer les entreprises ainsi que quatre grands critères : **le secteur d'activité, la taille, le statut juridique et la technologie utilisée**.

Nous avons également constaté qu'un seul critère ne suffit pas toujours à caractériser une entreprise. La combinaison de plusieurs critères permet d'obtenir une représentation plus précise de sa situation et de son fonctionnement.

Ainsi, une entreprise peut être définie simultanément par son activité, sa dimension économique, sa forme juridique et son niveau technologique.

La classification constitue donc une étape essentielle pour comprendre la **diversité du monde entrepreneurial**.

Après avoir étudié les critères permettant de distinguer les entreprises, il convient maintenant d'aller plus loin en identifiant concrètement les différentes catégories d'entreprises qui résultent de ces critères.

C'est l'objet du chapitre suivant : **LES DIFFÉRENTS TYPES D'ENTREPRISES**